



DDP 100023331

FRANÇAIS

QUESTION #1

La DGSRH serait-elle intéressée par une proposition concernant la fourniture de services en langue des signes, en particulier langue des signes américaine (LSA) et la Langue des signes québécoise (LSQ), dans le cadre de cet appel d'offres ?

Je pose la question, car cela permettrait de respecter les obligations découlant de la loi canadienne sur l'accessibilité (LCA).

RÉPONSE #1

Merci de l'offre concernant la langue des signes mais nous avons déjà un contrat en place pour un service de traduction en temps réel pour l'accès à la communication donc nous n'allons pas avoir besoin de ce service.